

Les député·e·s européen·ne·s

Factsheet 12
décembre 2023
2e édition

Un·e député·e européen·e ...

est un **membre du Parlement européen**. Les député·e·s sont élu·e·s **tous les 5 ans** par les citoyen·ne·s européen·ne·s et représentent les intérêts des habitant·e·s de leurs pays.

Le nombre de député·e·s, dont un peu plus d'un tiers sont des femmes, s'élève à **720 personnes**. Les sièges sont répartis proportionnellement au nombre d'habitant·e·s du pays en question.

Le Luxembourg compte **6 sièges**.

Les tâches

Les député·e·s européen·ne·s:

- assistent aux **séances plénières** (à Bruxelles et une fois par mois à Strasbourg) pour **se prononcer** sur les nouveaux règlements et les **adopter**. Ces séances sont considérées comme une des tâches les plus importantes du Parlement européen vu qu'il s'agit de la phase finale des travaux législatifs.
- **consentent à la composition de la Commission européenne** (soi-disant le gouvernement européen) et élisent également le·la président·e de la Commission européenne pour une durée de 5 ans.
- assistent aux réunions des commissions parlementaires où ils-elles discutent sur les détails des nouveaux règlements et peuvent consulter des expert·e·s.

En plus du Parlement européen, le **Conseil de l'Union européenne** (= les ministres compétent·e·s des États membres) doit adopter les nouveaux règlements ou changements réglementaires.

Les règles de conduite des député·e·s européen·ne·s

Les députés européens sont protégés de toute poursuite pénale dans l'exercice de leurs fonctions - c'est ce qu'on appelle **l'immunité**.

Néanmoins, des sanctions peuvent être prises à l'encontre des député·e·s, par exemple s'ils-elles ne respectent pas les **règles de conduite**. Tou·te·s les député·e·s doivent signer une déclaration dans laquelle ils-elles s'engagent à respecter ces règles lors de leur entrée en fonction :

- à traiter tous les membres du personnel du Parlement européen avec **courtoisie** et **respect**, **sans préjugés** et de manière **non discriminatoire**.
- à ne **pas** accepter de **cadeaux**.
- de faire une déclaration d'**intérêts privés** et de **conflits d'intérêts**, ainsi que de leur fortune.
- à exercer leur fonction conformément aux principes de désintéressement, d'intégrité, de transparence, de diligence, d'honnêteté et de responsabilité.

Ces règles aident à maintenir l'intégrité du Parlement.

Le comité consultatif sur la conduite des député·e·s

Le comité consultatif sur la conduite des député·e·s européen·ne·s est l'organe compétent pour l'interprétation et la mise en œuvre du code de conduite.

Ce comité vérifie si les député·e·s européen·ne·s respectent le code de conduite, et enquête sur les violations présumées. Si une infraction est constatée, des sanctions sont prises à l'encontre du·de la député·e concerné·e.

Prise de contact:

La **Maison de l'Europe** à Luxembourg-Ville permet de prendre contact avec le Parlement européen. Il s'agit d'un **bureau de liaison** au Luxembourg entre le Parlement européen ainsi que la Commission européenne et les citoyen·ne·s.

Sources

Parlement européen, 2023. Le travail des députés au Parlement européen. <http://www.edulink.lu/vlpg> (dernier accès : 04.10.23).

Parlement européen, 2023. Comment les députés au Parlement européen sont-ils élus? <http://www.edulink.lu/f48p> (dernier accès: 04.10.2023).

Parlement européen, 2023. Fonctionnement de la plénière. <http://www.edulink.lu/p7eh> (dernier accès: 04.10.2023).

Parlement européen, 2023. A propos des députés. <http://www.edulink.lu/gaqq> (dernier accès: 04.10.23).

Parlement européen, 2023. Immunité parlementaire. <http://www.edulink.lu/713p> (dernier accès: 04.10.23).

Parlement européen, 2023. Élections européennes 2024: 15 sièges supplémentaires répartis entre 12 pays. <http://www.edulink.lu/zfs9> (dernier accès: 06.12.2023).

Parlement européen, 2023. Sur les règles applicables aux députés. <http://www.edulink.lu/px33> (dernier accès: 13.12.2023).

Parlement européen, 2023. Groupes de pression et transparence. <http://www.edulink.lu/k8ck> (dernier accès: 13.12.2023).

Republik Österreich, Parlament. *Welche Aufgaben hat das Europäische Parlament?* <http://www.edulink.lu/cnkp> (dernier accès: 27.09.23).

Editeur

Zentrum fir politesch Bildung
138, Boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
www.zpb.lu

Autrice

Sophie Britz
Révision: Marnie Ecker



Le Fact Sheet est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.